



Le congrès

DES 10 ANS DE LA LOI ESS

Centre International de Conférences de Sorbonne Université (CICSU),
4 place Jussieu 75005 Paris

12-13 JUIN 2024



2025, 2^e Année internationale des coopératives

PAGE 3

Festival Faire Autrement

PAGE 4

Un chant (un peu) mutualiste à l'Opéra-Comique

PAGE 5

ESS France, un congrès très politique

Les 12 et 13 juin derniers, ESS France a organisé le Congrès des 10 ans de la loi ESS. L'occasion de faire le point des avancées en matière de travail, solidarité, écologie, citoyenneté, démocratie, mais aussi, actualité politique oblige, d'en appeler à la « *défense républicaine* ».

Cet événement a rassemblé plus d'un millier de personnes au Centre international de conférences de Sorbonne Université. Il était destiné à mettre sur pied une « *dynamique collective pour les 10 ans qui viennent* ». Il marquait, également, la fin des deux mandats de Jérôme Saddier à la présidence d'ESS France et le passage de témoin à son successeur Benoît Hamon, celui dont la loi de 2014 porte couramment le nom.

Ce congrès fut ponctué de tables rondes, portant sur divers sujets: « *Pour une planète vivable; l'urgence à agir; Pour une démocratie qui tient debout; Pour un travail du bien vivre; Pour une société juste et qui protège; Pour un monde de liens* ».

Il fut aussi un « *temps de reconnaissance institutionnelle* » avec les interventions



Bruno Le Maire

de nombreuses personnalités, dont Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, Olivia Grégoire, ministre déléguée chargée des Entreprises, du Tourisme et de la Consommation, en charge également de l'ESS, et aussi Belmonde Dogo, ministre ivoirienne de la Cohésion nationale, de la Solidarité et de la Lutte contre la pauvreté et Katarzyna Nowakowska, sous-secrétaire d'État à l'ESS de la République de Pologne.

Enfin, il fut l'occasion du lancement d'un « manifeste » dans lequel est imaginé « *un futur où l'Économie sociale et solidaire serait la norme!* ».

L'actualité politique

Pendant, l'actualité politique, les élections européennes, avec le résultat que l'on connaît, puis la dissolution de l'Assemblée nationale, a conduit les organisateurs à modifier, en urgence, le programme prévu afin « *d'alerter sur l'incompatibilité de l'extrême droite avec le projet porté par l'ESS* ».

Ainsi Jérôme Saddier, dans son discours d'ouverture, a appelé l'ESS à prendre toute sa responsabilité afin de « *s'opposer fermement à la perspective d'une majorité de députés RN* ». S'il entend « *l'argument qui consiste à dire que nous [les responsables de l'ESS réunis en congrès]* ...

... ne pouvons pas trier nos adhérents, nos salariés, nos clients, en fonction de leurs opinions politiques, et que nous pouvons encore moins les prendre en otage avec nos convictions de dirigeants »; et même s'il précise que « l'ESS ne peut être partisane car il ne s'agit pas de donner des consignes de vote pour tel ou tel parti », il explique que, au-delà des différentes opinions politiques des responsables d'organisations de l'ESS, ce qui les rassemble, c'est « une vision », celle « d'une société apaisée et ouverte, démocratique et solidaire, innovante et coopérante ». C'est pourquoi son successeur, Benoît Hamon, lancera à la fin du congrès un appel à la « défense républicaine ».



© DR

De fait, ce dernier estime, dans son allocution de clôture, que nous sommes devant un « choix historique, celui de confier le destin de la France à l'extrême droite, ou à des mains désireuses de rendre effective la liberté, l'égalité et la fraternité ». Pour lui, « ce qui gagne avec l'extrême droite, ce n'est pas la promesse d'éradiquer le malheur, mais la promesse de punir l'autre. Et quand le bouc émissaire est le voisin qui est différent de soi, la liste n'est jamais assez longue ».

Et il invite chaque structure de l'ESS à faire sienne la résolution votée à l'unanimité par l'assemblée générale d'ESS France du 12 juin « qui proclame l'engagement sans réserve de l'économie sociale et solidaire contre l'extrême droite »^[1].

Des batailles à mener

Quant à la feuille de route d'ESS France pour les années à venir, qui était l'objet initial de ce congrès, Benoît Hamon parle, tout d'abord, d'une « bataille culturelle » qu'ESS France entend mener dans l'éducation, l'enseignement supérieur ou encore les médias pour « favoriser une représentation de la biodiversité entrepreneuriale ».

Dans les secteurs sociaux et médico-sociaux, particulièrement la petite enfance et les Ehpad, le nouveau président souhaite construire un plaidoyer « pour justifier que ces activités-là ne soient pas soumises aux mêmes indicateurs de performances »

que le reste de l'activité économique et pour « sanctuariser » la place du public et du privé non lucratif.

Par ailleurs, et même s'il appelle à « juger de la performance des entreprises en prenant en compte non seulement l'impact économique, mais aussi social et écologique », il fixe un objectif de développement de l'ESS: qu'elle passe de « 10 à 15 % du PIB »^[2].

Benoît Hamon entend, également, développer le rôle des chambres régionales de l'ESS (Cress). Il souhaite, ainsi, porter devant le futur ministre de l'Économie une proposition visant à accroître leurs moyens, en réservant à ces dernières « une fraction de la taxe parafiscale payée par les entreprises qui finance les chambres consulaires ».

Les Cress pourraient, ainsi, mieux « aider à structurer des filières dans les territoires ». Il cite des actions à conduire sur le foncier, la coopération entre acteurs ou encore les monnaies locales complémentaires.

Le président d'ESS France appelle, plus globalement, de ses vœux « des stratégies qui s'appuient beaucoup plus sur des alliances avec les territoires, les collectivités locales et les entreprises conventionnelles qui veulent s'engager avec nous ». En ce qui concerne l'État, enfin, il s'oppose à la perspective de nouvelles économies réalisées dans des secteurs où l'ESS est très présente: « Ce n'est plus possible aujourd'hui que ce soient les activités de prise en charge des personnes vulnérables qui fassent les frais des coupes budgétaires. » Il pointe, en outre, l'asymétrie profonde des soutiens financiers qu'attribue l'État entre l'ESS et l'économie conventionnelle: « L'ESS n'a jamais demandé de régime de faveur, elle demande l'égalité de traitement. »

Un manifeste pour le futur

Toujours en ce qui concerne l'avenir, un manifeste^[3] a été présenté. Ce document, issu des consultations organisées par ESS France dans le cadre de l'initiative Imagin'Ère de l'ESS (une « Grande Consultation », ouverte du 7 mars au 3 juin, 78 réponses, 40 contributions écrites et



© DR



© DR

25 événements), résume les orientations souhaitées par ces acteurs et réseaux; il est destiné à orienter les prochains travaux d'ESS France. Le titre en est, reprenant une formule chère à Jérôme Saddier, « Nous imaginons un futur où l'Économie Sociale et Solidaire serait la norme! »



En préambule, les acteurs, et coauteurs en fait, de ce manifeste réaffirment leur objectif d'« orienter le progrès, dans toutes ses dimensions, à la fois sociale, économique, démocratique, citoyenne et écologique ».

Et, pratiquement, ils jugent que « la France doit se doter d'une stratégie à l'égard de l'ESS conformément à la recommandation du Conseil de l'union européenne adoptée à San Sebastian en 2023 » (voir La Lettre n° 1814). 12 points sont mis en évidence pour ce faire comme « Systématiser une approche ESS dans l'ensemble des programmes publics dédiés aux entreprises qu'ils soient transversaux ou de filière » ou encore « Approfondir les régulations de marché qui protègent nos activités quand elles sont en compétition avec des acteurs lucratifs: économie circulaire, culture, alimentation, énergie, foncier, santé et soins... ».

En somme, si, comme le dit Benoît Hamon en conclusion du congrès, l'ESS n'est pas « un supplément d'âme », mais bien « une grille du monde nouveau » et « la forme la plus moderne de l'économie qu'il est temps de revendiquer », il est, effectivement, temps que notre pays se dote d'une stratégie cohérente en matière d'ESS. ✖

Jacques des Courtils

N.B.: On peut visionner les moments forts du congrès sur ess-france.org

^[1] La résolution est téléchargeable sur urlz.fr/r16S.

^[2] Selon la dernière édition de l'Atlas commenté de l'ESS, le poids actuel de l'ESS dans le PIB « n'est pas de 10 %, contrairement à une idée largement répandue ». L'Atlas cite deux études de l'Insee qui donnent des estimations de 5 à 6 % du PIB. D'autres études annoncent 6 à 7 % (NDLR).

^[3] Le manifeste est téléchargeable sur urlz.fr/r1LT.

2025, 2^e Année internationale des coopératives

L'assemblée générale de l'ONU a adopté, le 19 juin, un projet de résolution présenté par la Mongolie, qui proclame 2025 Année internationale des coopératives.

Il s'agit de la 2^e Année internationale des coopératives puisqu'une première édition avait eu lieu en 2012.

Si l'ONU a jugé utile de renouveler cet événement c'est, en particulier, parce que « *les coopératives, sous leurs différentes formes, encouragent les populations locales, y compris les femmes, les jeunes, les personnes âgées, les personnes handicapées et les autochtones, à participer aussi pleinement que possible au développement économique et social, renforçant ainsi ce dernier, et qu'elles contribuent à l'élimination de la pauvreté et de la faim.* »

À l'origine de cette Année, des résolutions de 2023

La résolution de juin s'appuie sur une autre, adoptée le 19 décembre dernier, qui, elle-même, rappelle une résolution du 18 avril 2023 sur la « *promotion de l'ESS au service du développement durable* ». En décembre, les membres de l'ONU considéraient déjà que « *les coopératives œuvrent souvent au service des couches de la population socialement exclues et vulnérables, pour lesquelles les entreprises classiques tournées vers le profit ne sont peut-être pas les meilleurs interlocuteurs, et qu'elles sont donc importantes pour ce qui est de soutenir des politiques d'inclusion sociale qui facilitent un développement solidaire, en particulier dans les pays en développement* ». Les coopératives, en outre, peuvent « *favoriser une transition juste* ». In fine, la résolution appelait « *à la proclamation d'une nouvelle Année internationale des coopératives en 2025* ». Ce qui est chose faite.

Le rapport du secrétaire général de l'ONU

Toujours en remontant l'histoire, la résolution de décembre faisait référence à un rapport du secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, datant de juillet 2023, dans lequel il saluait la façon dont les coopératives promeuvent le développement durable et traçait un tableau des lois et règlements touchant cette forme d'économie dans différents pays, donnait des exemples de coopération (Mondragon



Le siège de l'ONU à New York.

© Shutterstock

en Espagne, les Kibboutz en Israël) et prodiguait quelques conseils aux pouvoirs publics des États membres de l'ONU comme, par exemple, ceux de « *soutenir les coopératives en tant qu'entreprises commerciales prospères* » et d'« *encourager les activités de recherche sur l'écosystème favorable aux coopératives dans différents contextes géographiques et dans différents secteurs sociaux et économiques* » ou encore de renforcer les « *capacités de collecte de données internationales complètes et comparables sur le rôle des entreprises coopératives dans le développement économique et social et dans la réalisation des objectifs de développement durable* ».

Un lancement en deux temps

En ce qui concerne précisément la 2^e Année internationale, l'Alliance coopérative internationale (ACI) indique qu'un « *lancement en douceur* » aura lieu le 9 juillet 2024 au siège de l'ONU. Cet « *événement hybride* » sera accueilli par le Comité des Nations unies pour la promotion et le progrès des coopératives (Copac), « *en collaboration avec la mission permanente de la Mongolie auprès des Nations unies* ».

Les organisateurs prévoient de dévoiler, alors, « *le thème, la feuille de route, et d'autres ressources que les équipes de l'ONU sont en train de développer* ».



Quant au « *lancement officiel* », il aura lieu à New Delhi, en

Inde, lors de la conférence mondiale des coopératives, prévue du 25 au 30 novembre prochains (voir page 8). Y sera approfondi le thème de l'année internationale; lequel thème sera peut-être dévoilé le 9 juillet, mais est, d'ores et déjà, présenté comme étant « *Cooperative Build a Better World* [Les coopératives construisent un monde meilleur, NDLR] »^[1]. Thème qui, d'ailleurs, avait été utilisé en 2012. Quoi qu'il en soit, l'ACI prévoit, en 2025, de « *sensibiliser le public et donner de la visibilité aux coopératives pour qu'elles contribuent au développement durable; promouvoir la croissance et le développement des coopératives par le biais d'initiatives de renforcement des capacités, de partage des connaissances et de partenariats de collaboration; plaider en faveur d'un environnement propice et de cadres juridiques et politiques favorables au renforcement de leur écosystème entrepreneurial; inciter les jeunes à rejoindre le mouvement et promouvoir l'impact des coopératives sur la construction d'un monde meilleur* ».

Jacques des Courtils

^[1] voir Co-Op News du 21 juin 2024: urlz.fr/r1eE

Festival Faire Autrement

Le Familistère de Guise a organisé, du 30 mai au 2 juin, la 2^e édition de sa biennale internationale Faire Autrement consacrée aux « *expériences citoyennes pour vivre autrement, de manière plus harmonieuse et plus écologique* ».

Rappelons que, de 1859 à 1884, Jean-Baptiste André Godin, industriel, créateur des poêles qui portent son nom, bâtit à Guise (Aisne), une cité de 2 000 habitants, le Familistère.

Ce « *Palais social* » fonctionna jusqu'en 1968 sous le régime d'une association coopérative du capital et du travail (Voir *La Lettre* n° 1807), puis l'assemblée générale approuvera la transformation de l'association en société anonyme.

Aujourd'hui, les poêles Godin sont la propriété du groupe Cheminées Philippe. Quant aux bâtiments, ils étaient restés habités par d'anciens sociétaires, devenus propriétaires, ou par de nouveaux arrivants et une partie se dégradait.

Le classement du Familistère comme monument historique, en 1991, évita que soient dénaturés les édifices. Leur

réhabilitation sera entreprise à partir de 2000 dans le cadre du programme Utopia du Département de l'Aisne, qui forme avec la Ville de Guise un syndicat mixte administrant le Familistère et est propriétaire de l'ensemble des bâtiments depuis 2010. Les habitants actuels sont locataires ou bénéficient d'un droit d'usage.

Le site se visite et l'on y organise régulièrement des spectacles (théâtre, musique, danse).

Récemment, ce fut, donc, le festival Faire Autrement. Y furent traités, lors d'ateliers, conférences, tables rondes, workshop, rencontres, spectacle vivant... des thèmes comme « *les objectifs du développement durable; entreprises et régénération; les nouveaux territoires de l'éducation; associations et démocratie; lieux hybrides et communs de proximité; coopération et transitions justes* ».



Le théâtre du Palais social

© Familistère de Guise / G. Fessy, 2016

Était également proposée « *une performance artistique* », un « *Voyage en 2074* » : cette année-là, « *la société a connu des changements profonds qui ont permis de redresser la barre à tous les niveaux: climat, insertion, travail, équité, faim, égalité homme/femme, etc.* ». Le point de départ de ce grand virage étant, bien entendu, le festival Faire Autrement de 2024.

Voir faire-autrement.fr



COURIR POUR LES DOUDOUS

Le Doudous Run Challenge est une initiative de l'association Les P'tits Doudous, qui vise à apporter du réconfort aux enfants opérés. Depuis le 1^{er} juin et jusqu'au 26 juillet, chaque kilomètre parcouru par les participants, comptabilisé via l'application Km for Change, correspond à un don d'un montant prédéfini.

À titre d'exemple, les 5 000 professionnels du réseau Écouter Voir, l'enseigne mutualiste d'optique et d'audition, sont invités à participer. Pour chaque kilomètre parcouru, Écouter Voir reversera 10 centimes à l'association.

Voir esptitsdoudous.org/doudou-run-challenge

L'ADMR sauve trois associations

L'Union nationale des ADMR (Aide à domicile en milieu rural) a, depuis le début de l'année, repris 3 structures de service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD), toutes trois placées en redressement judiciaire : l'Adapac (Association départementale d'aide à domicile aux personnes et d'accompagnement de la Corrèze – 325 salariés), l'Adapah (Association départementale d'aide aux personnes âgées et handicapées – 354 salariés), en Haute-Marne, et l'association Allo Services Emplois Familiaux dans le Var (70 salariés).

Pour Thierry d'Aboville, secrétaire général de l'ADMR, si ce réseau peut reprendre ces structures en difficultés, c'est particulièrement parce qu'il s'agit d'un « *réseau très important (2 600 structures)*

permettant de nombreuses mutualisations, au niveau national (système d'information, centre de formation...) et au niveau départemental (services mutualisés par les 87 fédérations départementales: facturations, émissions des bulletins de paie...) ».

En outre, « *La solidarité joue très fortement au sein du réseau, avec en particulier la péréquation qui permet aux associations exerçant dans les conditions les plus difficiles (longs déplacements, clients nécessitant un accompagnement plus lourd) d'être largement compensées.* »



Un chant (un peu) mutualiste à l'Opéra-Comique

C'est parce qu'elle partage avec la Maîtrise populaire de l'Opéra-Comique « *la vision d'une éducation artistique pour tous, indépendamment des origines* », que France Mutuelle est devenue l'un de ses parrains en 2024.

Le recrutement des élèves (8 à 25 ans), de cette « *école pas comme les autres* », fondée en 2016 par Sarah Koné, cheffe d'orchestre et metteuse en scène, se déroule par auditions au théâtre, mais aussi dans des établissements d'Île-de-France identifiés Réseau d'éducation prioritaire, afin de garantir la diversité sociale et culturelle de la Maîtrise.

Les enseignements sont centrés sur le travail de la voix, mais aussi sur la pluridisciplinarité (danse, claquettes, formation musicale, théâtre, piano, etc.). Parallèlement, les élèves sont scolarisés dans des collèges, lycées ou établissements post-bac parisiens.

La Maîtrise est sollicitée une trentaine de fois par saison pour des concerts et

des participations à des spectacles, à l'Opéra-Comique ou hors-les-murs. Une production annuelle de cette salle est entièrement dédiée à la Maîtrise (*Archipel(s)*, d'Isabelle Aboulker et Adrien Borne, en 2024).

Le 7 juin, la Maîtrise a sorti un album intitulé *La Marche des enfants* : 11 titres composés par BabX^[1] « *en écho à la mobilisation actuelle de la jeunesse confrontée à un avenir incertain et au dérèglement climatique* ».

Ainsi que le dit Olivier Barthélémy, directeur général, « *France Mutuelle est la seule mutuelle à proposer une action culturelle à ses adhérents. Nous sommes convaincus de l'impact positif de cette démarche sur la santé globale des adhérents qui y participent.* »

N.B. : la Maîtrise est également aidée par diverses fondations, telles que Bettencourt-Schueller, Vivendi, Covéa...

^[1] David Babin, alias BabX, est un auteur-compositeur-interprète et producteur français.

Voir francemutuelle.fr/parteneriat-et-mecenat



La Maîtrise de l'Opéra-Comique au musée d'Orsay.

© Julie Rabreau

Le sport en entreprise

À l'occasion de la semaine pour la qualité de vie et des conditions de travail, du 17 au 21 juin, Harmonie Mutuelle et Amaury Sport Organisation ont dévoilé les résultats de la 2^e édition du baromètre du sport en entreprise, réalisé par l'Institut CSA.

Selon l'étude, alors que près d'un tiers des salariés (31 %) ne pratiquent aucune activité physique, ils manifestent un fort intérêt pour une telle pratique dans le cadre professionnel : 58 % des collaborateurs dont l'entreprise ne propose pas d'offre sportive souhaiteraient qu'elle le fasse et 89 % des sondés estiment qu'une entreprise qui propose ce type d'activités à ses collaborateurs est une entreprise qui veille à leur bien-être.

Les bienfaits du sport en entreprise sont, d'ailleurs, largement reconnus par les salariés qui le pratiquent déjà. Ainsi, parmi eux, 94 % en soulignent les bienfaits sur leur santé physique et 91 % sur leur santé mentale.

Quant aux dirigeants, 28 % se sont « déjà engagés dans cette démarche

ou y réfléchissent ». Ceux qui l'ont mis en place se réjouissent de son impact positif sur le bien-être au travail des salariés (75 %), sur leur capacité à travailler en équipe (53 %) et même sur l'engagement des salariés (30 %), voire sur la performance de l'entreprise (29 %).

Notons qu'Harmonie Mutuelle met à disposition de ses entreprises clientes une solution clés en main, l'offre « Sport en entreprise », qui leur donne accès à un diagnostic personnalisé des besoins ainsi qu'à un suivi sur-mesure, des événements sportifs, un accompagnement à la création d'une salle de sport, etc.



LES VRAIS HÉROS

Les « vrais héros » de la Fête de la musique, « *n'étaient pas forcément sur scène* ». C'est l'avis de la Banque Française Mutualiste qui, le 23 juin, Journée mondiale pour la fonction publique, a voulu mettre en vedette les agents du secteur public qui, très souvent, travaillent lorsque la population dort ou célèbre cette Fête. Des projections murales événementielles ont été effectuées au plus près de lieux de travail des agents en question : une caserne de pompiers, un commissariat et un hôpital ; le tout à Paris.

Voir banquefrancaisemutualiste.fr



uMEn est née de la fusion de trois mutuelles historiquement dédiées aux professionnels de la presse, du spectacle et de la communication

Portant l'héritage des sociétés de secours mutuel œuvrant depuis la fin du XIX^e siècle, nous nous attachons à proposer des solutions collectives pour la santé et la prévoyance, avec une attention particulière aux droits de nos adhérents.

Cette histoire, cet engagement, nous les partageons désormais avec toutes et tous.

Quels que soient votre métier, votre parcours de vie, votre situation, vos enjeux de santé, la taille de votre entreprise, nous nous engageons à vous accueillir et à vous protéger.

**Pour que vous puissiez dire:
uMEn, Ma mutuelle Engagée**



Notre raison d'être?

Favoriser une société plus juste et plus solidaire par l'accès au soin, à la protection et à l'accompagnement.

Être votre mutuelle, c'est vous mettre au cœur de nos priorités:

- **Favoriser l'accès au soin:** parce que nous sommes une vraie mutuelle, nos bénéfices sont utilisés au profit de nos adhérents.
- **Vous permettre de mieux comprendre:** les parcours de soins se complexifient, nous vous aidons à décoder les échanges avec vos praticiens et à prendre les bonnes décisions.
- **Vous proposer un accompagnement personnalisé:** nos offres et services sont adaptés à vos besoins et accessibles grâce à nos conseillers mutualistes par la voie dématérialisée.
- **Se mobiliser pour les plus fragiles:** ainsi, pour nos adhérents en situation de handicap, une assistance dédiée leur propose un accompagnement et la recherche de solutions adaptées.

Nous encourageons par ailleurs l'intégration des jeunes en situation de handicap à travers notre soutien à la Mutuelle La Mayotte.

**Et parce que nous avons souhaité
aller encore plus loin, nous avons créé
uMEn Solidarités**

Notre engagement pour une société plus juste et plus solidaire va bien au-delà des mots.

Inscrit au cœur de notre ADN, il a donné vie à uMEn Solidarités qui réalise des actions concrètes:

- **pour nos adhérents:** prévention, accompagnement personnalisé, dispositifs de soutien en cas de coups durs...
- **pour des acteurs de l'économie sociale et solidaire** à travers notre mécénat.

uMEn est membre de la Mutualité française et de l'union Vyv Partenariat.

**Notre projet vous intéresse?
Vous voulez nous rejoindre?**

Nos conseillers sont à votre disposition du lundi au vendredi, de 9 heures à 18 heures, pour répondre à vos questions. Vous pouvez les joindre au 01 40 20 08 18 ou leur laisser vos coordonnées par mail à : developpement.individuel@umen-mutuelles.fr pour qu'ils vous recontactent.

**Deux espaces adhérents
vous accueillent également :**



5, rue de Palestro, 75002 Paris



31, rue Smolett, 06300 Nice

Des communautés d'Emmaüs en crise

Le Monde

« À Emmaüs, la fédération cherche une sortie de crise », titre *Le Monde* du 15 juin. Plusieurs communautés, en effet, « *parmi les quelques 120 que compte le mouvement ont été ébranlées par des grèves de compagnons qui dénoncent leurs conditions de travail* » (voir *La Lettre* n° 1816). Certaines, en outre, sont mises en cause pour « *des cas de défaillance de sécurité des compagnons, de mauvais traitements, de harcèlement et même des soupçons de détournement de fonds* ». Ainsi, le parquet de Montauban a ouvert une enquête pour des « *faits de travail dissimulé au détriment de personnes*

vulnérables » (le 4 juin, quatre sites de l'association ont été perquisitionnés dans le Tarn-et-Garonne).

Le 13 juin, un procès s'est tenu à Lille « *au cours duquel trois dirigeants des communautés de Saint-André-lez-Lille et de Nieppe (Nord) ont notamment répondu des faits de travail dissimulé* ». De la prison avec sursis et des amendes ont été requises.

Le Monde rappelle qu'« *officiellement, les compagnons des communautés Emmaüs ne sont pas des salariés mais pratiquent une "activité solidaire" [...] En échange de quoi, ils sont nourris,*

logés et perçoivent une rétribution ». En 2008, pour clarifier la situation juridique des communautés, un statut d'organisme d'accueil communautaire et d'activités solidaires (Oacas) a été imaginé par les pouvoirs publics. Ce statut avait été « *refusé par cinq communautés du Nord, dont celles dans la tourmente aujourd'hui* ». L'assemblée générale d'Emmaüs France a voté une motion obligeant « *les communautés récalcitrantes et les futures communautés à adopter ce statut* » et la fédération « *planche sur des réformes statutaires pour développer ses capacités de contrôle et de sanction* ».

SEPT CENTRES DE SANTÉ EN PÉRIL EN ÎLE-DE-FRANCE

LE FIGARO

Le Figaro du 10 juin annonce la « *fermeture "imminente" de sept centres de santé d'Île-de-France en raison de difficultés financières* ».

Selon l'article, qui cite les « *organisations représentatives du secteur* », ces fermetures « *vont laisser des dizaines de milliers de patients sans médecin traitant* ».

L'un des centres en péril est géré par une « *coopérative de santé* » (une Scic), les six autres par la Croix-Rouge. Selon ces organisations représentatives, l'Île-de-France souffre « *d'un manque critique de médecins généralistes et de spécialistes en secteur 1 (sans dépassements d'honoraires)* » et est, ainsi, « *devenue le premier désert médical de France en termes de soins*

primaires, surtout dans les quartiers populaires ». De ce fait, les centres de santé jouent un « *rôle crucial dans la réduction des inégalités d'accès à la santé* ». Pour les professionnels de ces centres, leur modèle économique, avec des praticiens salariés et des financements « *via le remboursement des actes par l'Assurance maladie et les complémentaires* » est « *intenable* », particulièrement « *pour les structures associatives ou mutualistes, qui construisent leur offre en fonction des besoins du territoire, et pas en multipliant les actes les plus rémunérateurs* » : « *les trois quarts des centres [présenteraient] un "déséquilibre d'exploitation"* » (voir *La Lettre* n° 1819).

Monnaies locales, un bilan

Alternatives Économiques

Le 16 mai, *Alternatives Économiques* consacrait un très riche article aux monnaies locales. C'est « *au Brésil, dès les années 2000, puis en France, dans les années 2010, que ces initiatives se sont le plus développées; mais on en trouve également au Royaume-Uni, en Allemagne, en Belgique, en Suisse, au Canada ou aux États-Unis* ».

« *Pour échanger en monnaie locale, une personne doit tout d'abord adhérer à l'association émettrice de la monnaie, ensuite convertir des euros en monnaie locale à parité.* » Il lui est possible, alors, de faire des achats auprès de professionnels également membres.

La reconversion en monnaie nationale « *est limitée aux seuls professionnels* ».

Selon une enquête de 2023, on peut identifier « *trois grands mobiles de création de monnaies locales* » : un « *mobile économique territorial* », « *la qualité du lien social et l'amélioration des capacités de chacun et du groupe* », « *la reconnaissance et le respect des enjeux écologiques et environnementaux* » (moins cité que les deux autres motifs).

« *Depuis le lancement de l'Abeille en 2010, à Villeneuve-sur-Lot, les monnaies locales ont connu un déploiement remarquablement soutenu. À la fin 2022, 73 étaient en circulation. Ce nombre a*

néanmoins atteint un plateau depuis 2019. »

Pour autant, « *En 2022, la masse de monnaie en circulation dépasse les 7 millions d'euros, soit 137,4 % de plus que quatre ans auparavant, ce qui correspond à une hausse annuelle de 24,1 %.* »

Cependant, la conclusion est que l'on « *observe une grande disparité [des monnaies locales] et de multiples tâtonnements sur les règles de l'activité monétaire, leur insertion dans l'écosystème local, la gouvernance ou encore l'accomplissement des multiples tâches requises pour les faire circuler* ».

Bulletin d'abonnement

à retourner par courrier à La Lettre ESS,
CIEM : 12, rue de L'Eglise, 75015 Paris, ou par
e-mail à contact@ciem.fr

Oui, je m'abonne*

1 AN / 23 NUMÉROS

270 € TTC (France)

285 € TTC (International)

2 ANS / 46 NUMÉROS

495 € TTC (France)

525 € TTC (International)

Nom

Prénom

Société

Adresse

Code postal

Ville

Pays

Téléphone

E-Mail

Mode de règlement

Chèque libellé à l'ordre de Ciem

Virement : Crédit Coopératif

RIB 42559-1000-08000933448-67

IBAN FR76-4255-9100-0008-0009-3344-867

BIC CCOOPFRPPXXX

Date & Signature

* Offre valable jusqu'au 31 décembre 2024. Tarifs TTC (TVA : 2.10 % sur l'abonnement). Tarifs réservés à la France métropolitaine et valables jusqu'au 31 décembre 2024. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant et vous pouvez vous opposer auprès de la CIEM à leur cession.

CIEM - 1828 - LES

LIVRE

20 ans de politiques locales de l'ESS

Alors que l'économie sociale est très souvent décrite comme étant assise sur un « ancrage local systématique », la réalité est, « en fait, plus hétérogène » c'est ce que montre l'ouvrage, qui fait le point sur 20 ans de politiques locales de l'ESS. De fait, « il n'y aurait pas eu de politiques locales de l'ESS sans l'engagement d'élus convaincus et volontaristes » et l'analyse sur une quinzaine d'années permet de « dégager trois tendances » : « une progression continue du nombre d'élus à l'ESS [...] ; une diversification des catégories de collectivités locales qui ont des délégations [...] ; un élargissement partiel du portage politique de l'ESS ». Alors que « le premier élu en charge de l'ESS semble avoir été désigné à Rennes en 1995 », en 2022, le RTES (Réseau des collectivités territoriales pour une économie solidaire) comptait « 80 villes, 44 communautés d'agglomération, 18 métropoles, 17 conseils départementaux et communes, 9 conseils régionaux, 7 communautés de communes, 6 communautés urbaines, 5 établissements publics territoriaux et 1 pays ». Politiquement, « de manière générale, les élus locaux en charge de l'ESS appartiennent à des majorités de gauche », avec une « surreprésentation des élus écologistes ». Cependant, « l'ESS a progressivement gagné certaines franges centristes, avant d'impliquer une partie de la droite ». La conclusion de l'ouvrage envisage « trois scénarios d'évolution des politiques locales de l'ESS » (« l'effondrement » est considéré comme peu probable) : « la consolidation de politiques locales par diffusion et amplification d'instruments spécifiques de soutien à l'ESS » ; le décroisement par « plus de transversalité, de coconstruction » ; enfin, la « transformation de l'économie », dont ces politiques locales seraient « les leviers ». On voit que le dernier scénario est ambitieux.

Les politiques locales de l'économie sociale et solidaire, coordonné par Laurent Fraisse, Marie-Catherine Henry et Jean-Louis Laville, Éditions Eres, juin 2024, 214 p., 17 €.



AGENDA

6 JUILLET • MONDE ENTIER

Pour un monde meilleur

Les coopératives du monde entier célèbreront la Journée internationale des coopératives sur le thème « Les coopératives construisent un avenir meilleur pour tous ». « Profitons de cette journée pour [...] examiner toutes les possibilités d'atteindre les objectifs des ODD [les objectifs de développement durable de l'ONU] d'ici 2030 », déclare Jeroen Douglas, directeur général de l'Alliance coopérative internationale (ACI).

Informations : ic.cx/cPBkfs

19 SEPTEMBRE • PARIS

60 ans de coopération

Depuis 1964, la coopérative UpCoop, maison mère du groupe Up implanté dans 23 pays, conçoit des moyens de paiement qui contribuent à améliorer le pouvoir d'achat et la qualité de vie de millions de salariés et de citoyens.

Elle fêtera ses 60 ans « de coopération et d'innovation sociale » en proposant d'« imaginer ensemble les contours d'un avenir plus juste pour les salariés, les citoyens et la planète ».

Informations : up-60ans.up.coop

17 OCTOBRE • PARIS

Les 30 ans de l'Udes

L'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (Udes) célèbre ses 30 ans d'existence et marque cet événement par l'organisation de sa convention annuelle sur le thème « Le(s) futur(s) du travail ». Parmi les débats prévus, notons « Comment le travail va-t-il muter dans les prochaines décennies? », « Quels nouveaux objets de dialogue social à venir? » ou, encore, « Les mutations du droit du travail français sous l'influence européenne ».

Informations : event-udes.fr

26 AU 29 NOVEMBRE • NEW DELHI

La prospérité pour tous

La conférence mondiale de l'Alliance coopérative internationale (ACI), accueillie par l'Indian Farmers Fertilizer Cooperative (Ifcco) et 18 organisations membres de l'ACI, se tiendra sur le sol indien pour la première fois en 130 ans d'histoire. Le thème en sera « Les coopératives construisent la prospérité pour tous ». Cet événement lancera officiellement 2025 comme l'année internationale des coopératives (voir page 3).

Informations : icanewdelhi2024.coop

La Lettre de l'Économie sociale, bimensuelle d'informations mutualistes, coopératives et associatives, est éditée par la Coopérative d'information et d'édition mutualistes (Ciem) - Rédaction, administration et abonnements : 12, rue de l'Eglise, 75015 Paris - Tél. : 01 44 49 61 00 - E-mail : contact@ciem.fr - Prix de vente au numéro : 12,30 € - Abonnement annuel (23 n°) : 270 € - Commission paritaire n° : 0525183045 - ISSN : 0248-8957 - Fondateur : Jean-Louis Girodot - Présidents d'honneur : Georges Optat, Georges Rino - Directrice de la publication : Laurence Hamon - Directeur délégué : Philippe Marchal - Rédacteur : Jacques des Courtils - Imprimerie : Chateaudun Reprographie - L'autorisation d'effectuer des reproductions, par reprographie ou dans le cadre d'un panorama de presse diffusé sur Intranet, doit être obtenue auprès du Centre français du droit de copie (CFC). www.economiesociale.com.

Papier : Navigator Universal 80 g. Provenance : Portugal - Setubal. Taux de fibres recyclées : 0 %. Eutrophisation : P_{tot} 0,09 kg/tonne de papier.



LE TRI + FACILE



BOÎTE À TRI

